

## LA BELGIQUE, UNE PATRIE D'ANCIENS COMBATTANTS ?

ALAIN COLIGNON\*

PENDANT PLUSIEURS DÉCENNIES, LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES NÉES DES DEUX GUERRES MONDIALES ONT RASSEMBLÉ LES ANCIENS COMBATTANTS OU LES EX-RÉSISTANTS. ELLES FURENT, PAR LEUR SEULE EXISTENCE, PORTEUSES D'UN VIF SENTIMENT IDENTITAIRE BELGE. LEUR COMMUNAUTÉ ÉTAIT PASSABLEMENT INTROVERTIE, CAR SOUDÉE PAR LA FORCE DU PASSÉ. ELLE NE PUT QUE TRÈS IMPARFAITEMENT PROJETER SES ASPIRATIONS VERS LES JEUNES GÉNÉRATIONS. AVEC ELLE, S'ÉTEINT PEU À PEU UNE CERTAINE IDÉE DE LA BELGIQUE, CELLE D'UN ÉTAT-NATION 'UN ET INDIVISIBLE'.

L'histoire, a-t-on coutume de répéter, se plaît à repasser les plats. Mais elle ne les accommode jamais de la même manière et pas plus en notre époque qu'à celle du sage Démocrite, "on ne peut entrer deux fois dans le même fleuve".

Même s'ils présentaient un indéniable air de famille, les 'anciens' de 40-45 ne pouvaient être semblables à leurs aînés de la Grande Guerre. Car si la pâte humaine demeurerait identique en son essence, elle avait été malaxée différemment à un quart de siècle d'intervalle. Le déroulement des conflits mondiaux, leurs implications idéologiques et leurs incidences respectives s'avéraient par trop distants pour produire sur le plan des mentalités collectives un type humain unique : l'ancien combattant. D'ailleurs, en ce qui concerne le second conflit mondial, le terme 'ancien combattant' peut sembler sans nul doute inadéquat pour désigner ceux qui furent amenés à s'impliquer d'une autre manière dans la lutte contre l'occupant : les résistants. Soldats de l'ombre, ils se distinguaient en effet de l'immense majorité des soldats en uniforme sur un point capital : la modalité de leur engagement. En théorie, celui-ci résultait du libre arbitre (même lorsque des influences externes avaient pesé sur leur choix) et non de la soumission aux lois de la Cité. Distinction fondamentale que sut traduire un des plus éminents porte-parole de cette Résistance : "(...) Une grande armée dort du sommeil du soldat mort pour son pays; une grande armée de civils qui gagnèrent la guerre que les militaires, écrasés par leurs machines, venaient de perdre. Une foule dont, la paix revenue un peu grâce à elle, les soldats prisonniers et les combattants se sentirent les frères mais à qui toujours chercheront querelle ceux pour qui l'uniforme est une profession et non une vocation..."<sup>1</sup>.

Et distinction qui demeura, à l'usage, largement ignorée du grand public. Tout au contraire, la confusion n'avait pas tardé à s'opérer dans les foules profanes, trop sensibles aux apparences. Faut-il le dire, les foules en question avaient des excuses. Anciens combattants et résistants ne tiraient-ils pas leur identité et leur statut de la guerre ? Ne communiaient-ils pas dans un rituel civique fort proche ? Enfin, une fraction considérable de la Résistance ne se considérait-elle pas comme une armée à part entière,

---

1 WILLIAM UGEUX, *Le passage de l'Iraty*, Lyon, Henneuse, 1962, p. 11.

contrainte par la force des choses à évoluer dans l'anonymat, et n'aspirait-elle pas à en tenir le rôle au grand jour ? La reconnaissance officielle de cette 'Résistance armée' donnera d'ailleurs lieu à d'après débats, fruits d'enjeux divers; le problème ne sera que très imparfaitement résolu par l'arrêté-loi du 19 septembre 1945<sup>2</sup>.

L'appellation d'associations patriotiques' serait plus volontiers et plus justement employée pour désigner toutes les collectivités qui, ayant pris part aux conflits mondiaux ou en ayant subi les effets, ont éprouvé par la suite le besoin de se structurer afin d'exprimer des revendications morales ou matérielles.

Dernière remarque avant d'aborder le cœur de notre sujet : jusqu'il y a peu, ce monde si complexe et si malaisé à saisir dans sa réalité sociale n'avait pas vraiment suscité en Belgique l'intérêt des chercheurs. L'auteur de la présente contribution avait certes réalisé voici une bonne dizaine d'années une étude sur le mouvement combattant de l'entre-deux-guerres mais il s'agissait beaucoup plus d'une œuvre de jeunesse, avec toutes ses imperfections, que d'un travail pionnier<sup>3</sup>. Néanmoins, un historien de la KUL, Pieter Lagrou, put mener à bien ces derniers temps une série de recherches sur les sociétés patriotiques nées du conflit 40-45 ou réactivées par celui-ci<sup>4</sup>, recherches qui l'ont conduit au doctorat<sup>5</sup>. Pour le reste, il convient de mentionner le substantiel article de Francis Balace et Colette Dupont s'attachant à définir l'attitude des 'anciens' envers le roi Léopold<sup>6</sup> ainsi que quelques mémoires de licence réalisés dans la partie flamande du pays<sup>7</sup>. Enfin, épinglons encore l'article de Gita Deneckere produit dans la *Revue belge d'Histoire contemporaine* et consacré aux oppositions à l'amnistie durant

---

2 *Moniteur belge*, 12.X.1945, p. 6734 et suiv.

3 ALAIN COLIGNON, *Les anciens combattants en Belgique francophone 1918-1940*, Liège, Grommen, 1984.

4 PIETER LAGROU, "Herdenken en vergeten. De politieke verwerking van verzet en vervolging in België", in *Spiegel Historiaal*, 1994 n° 3-4, p. 116-122; ID., "Memory and national identity. Myths of Resistance and Martyrdom in Belgium and the Netherlands", in *La Résistance et les Européens du Nord*, t. 1, Bruxelles, IHTP-CREHSGM, 1994, p. 424-443; ID., "Le retour des survivants des camps de concentration aux Pays-Bas et en Belgique; de l'ostracisme à l'héroïsation", in MARIE-ANNE MATARD-BONUCCI & EDOUARD LYNCH, *La libération des camps et le retour des déportés*, Bruxelles, 1995, p. 251-252 et 259-260; ID., "De terugkeer van de weggevoerde arbeiders in België en Nederland 1945-1955. Myten en taboes rond de verplichte tewerkstelling", in *De verplichte tewerkstelling in Duitsland - Le travail obligatoire en Allemagne*, Bruxelles, Actes du symposium tenu à Bruxelles les 6 et 7 octobre 1992, Bruxelles, CREHSGM, 1993, p. 191-254.

5 ID., *Heroes, Martyrs, Victims. A comparative social history of the memory of World War II in France, Belgium and the Netherlands, 1945-1965*, Louvain, thèse de doctorat, Katholieke Universiteit Leuven, 1996.

6 FRANCIS BALACE & COLETTE DUPONT, "Les 'Anciens' et le Roi. Facteurs de cohésion et de divergence 1945-1950", in *Cahiers du CREHSGM*, 1985 (IX), p. 123-174.

7 Comme celui de CARLOS-PHILIP GYSSELS, *De oudstrijders in België na Wereldoorlog I (1918-1923)*, Gand, mémoire de licence, Rijksuniversiteit Gent, 1985 ou celui de BERT COENEN, *De bierkaai van de vergetelheid. De strijd van helden en slachtoffers van de Tweede Wereldoorlog tegen de maatschappelijke onverschilligheid*, Louvain, mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven, 1995.

l'entre-deux-guerres<sup>8</sup>. L'historiographie en la matière s'arrête là et l'on ne peut pas dire que ce soit excessif.

Ce serait une gageure que de prétendre dresser en quelques pages le tableau, même succinct, d'une communauté capable d'aligner, à certains moments, plusieurs centaines de milliers de membres. A peine pourrions-nous fixer ses contours pour replacer ses adhérents dans leur époque, avant d'esquisser ce que fut leur perception de la 'Patrie', passant de 'ceux de 40' à 'ceux de 14', glissant de leurs espoirs à leurs désillusions. Cela permettra à tout le moins de nuancer une image qui s'était peu à peu figée en stéréotype, sinon en caricature.

### ***I. Les anciens combattants, une grande famille ?***

Même s'ils formèrent une vaste famille aux multiples rameaux, les tenants des mouvements patriotiques restèrent constamment minoritaires dans la société masculine des deux après-guerre. Ce furent les 'glorieux soldats du roi Albert' qui ressentirent le plus vite et le plus vivement leur relative faiblesse numérique. Au lendemain de l'armistice, on en recensait 327.000 au total<sup>9</sup> alors que la population belge s'élevait à 7.405.569 individus<sup>10</sup>. Une génération ne s'était pas écoulée que le pays devait procéder à un effort guerrier sensiblement plus important. Le 10 mai 1940, la Belgique avait appelé à peu près 600.000 des siens aux armées<sup>11</sup>. Les événements s'étant déroulés en dix-huit jours de la manière que l'on sait, ce château de cartes se retrouva éparpillé à la fin du mois. Environ 200.000 hommes échouèrent outre-Rhin, derrière les barbelés. Par la grâce de leurs gardiens et après un tri opéré sur une base ethno-linguistique, la majorité des 'Flamands' (y compris ceux qui, capables de bredouiller quelques mots en néerlandais, surent se faire passer pour tels) furent en mesure de regagner leurs foyers après quelques mois. Plusieurs dizaines de milliers de francophones - ainsi qu'une bonne poignée d'officiers de carrière du nord du pays - demeurèrent cinq longues années qui dans des *stalags*, qui dans des *oflags* jusqu'à la chute du *Reich* hitlérien<sup>12</sup>.

8 GITA DENECKERE, "Oudstrijders op de vuist in Brussel. Het amnestieconflict tijdens het interbellum", in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1994-1995 (XXV), n° 3-4, p. 273-327.

9 *Histoire de l'armée belge de 1830 à nos jours*, t. 1 : *De 1830 à 1919*, Bruxelles, André Grisard, 1982, p. 278 et suiv.

10 HENRI PIRENNE, *La Belgique et la guerre mondiale*, Paris/New-Haven, Presses universitaires de France/Yale University Press, 1928, p. 7.

11 C'est le chiffre généralement admis. Voir, entre autres, FRANCIS BALACE, "Quelle armée pour la Belgique ?", in *Jours de Guerre*, t. 2, Bruxelles, Crédit communal, 1990, p. 43-60.

12 Jusqu'à l'écroulement de l'Allemagne, il serait resté outre-Rhin environ 65.000 prisonniers de guerre (E. GILLET, "Histoire des prisonniers de guerre 1940-1945", in *Revue belge d'Histoire militaire*, 1987-1990 (XXVII-XXVIII), passim). On pourra également recourir à la synthèse de PAUL DELFORGE, "Soldats de cinq ans", in *Les combattants de '40. Hommage de la Wallonie aux Prisonniers de guerre*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1995, p. 17-37.

*Une patrie d'anciens combattants ?*

Une fois l'armée régulière dissoute, grandit celle des ombres. Contrairement à ce qui s'était produit lors du premier conflit mondial, celle-ci en vint, au fil des ans, à aligner de forts bataillons. Le phénomène se révéla particulièrement remarquable lorsque l'orage fut passé, aux temps plus cléments des reconnaissances officielles. Les chiffres avancés à ce propos par Etienne Verhoeyen sont éloquents<sup>13</sup> : 139.973 personnes auraient obtenu le statut de 'résistant armé'. Si on leur ajoute les agents des services de Renseignement et d'Action (18.561), les membres de la presse clandestine (12.128), les 'résistants civils' (10.048) ainsi que les 'réfractaires au travail obligatoire' (27.148), on en arrive à un peu plus de 200.000 résistants reconnus<sup>14</sup>.

L'énormité de ce chiffre, due en partie à l'aspect boiteux du processus de reconnaissance statutaire du 'résistant armé', fit, paraît-il, ricaner beaucoup l'ex-*Militärbefehlshaber für Belgien und Nord Frankreich*, le général Alexander von Falkenhausen lorsqu'il en eut vent<sup>15</sup>.

En outre, à côté des 600.000 'piottes' de l'an quarante, on pouvait encore aligner dans la catégorie des gens d'armes les 53.000 volontaires de la Libération. Sur le plan quantitatif, ils pouvaient servir de vis-à-vis à leurs prédécesseurs de 14-18 (au nombre de 59.000) même si, du fait de l'écroulement rapide de l'Allemagne, ils n'eurent guère l'occasion d'être jetés dans la bataille<sup>16</sup>.

Il fallait de surcroît incorporer à cet ensemble les 'travailleurs déportés' ainsi que les 'VOAD', les 'Veuves, Orphelins et Ayants Droit'. Tous réunis, ils formaient vers 1945-1946 une masse de manoeuvre gigantesque. S'il faut en croire certains de leurs dirigeants, ils représentaient à l'époque, les deux générations du feu confondues, un peu plus d'un million d'électeurs "auxquels il convenait d'ajouter un nombre au moins égal de suffrages féminins"<sup>17</sup>. Or, le royaume de Belgique était alors riche de 8.512.195 habitants...<sup>18</sup>.

Hélas, il y avait un léger hiatus entre ces affirmations et la réalité. Un ancien combattant, un ex-résistant, ne s'affiliait pas automatiquement à une organisation de 'vétérans'. En outre, lorsqu'il adhérait, il ne devenait pas pour autant un militant actif. Le degré

13 E. VERHOEYEN, *La Belgique occupée. De l'an 40 à la Libération*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994, p. 340 et suiv.

14 Il y eut 207.993 reconnaissances statutaires mais cela ne correspondait pas à 207.993 individus, un particulier se voyant parfois attribuer plusieurs reconnaissances.

15 A. VON FALKENHAUSEN, *Mémoires. Comment j'ai gouverné la Belgique de 1940 à 1944*, Bruxelles, Arts et Voyages, 1974, p. 273-274. Ledit général passait un peu rapidement sur le fait que l'essentiel de la Résistance (renseignements, presse clandestine, aide aux illégaux) s'était déroulé sans arme.

16 L. CHAMPION, *La chronique des 53.000*, Bruxelles, Pierre De Meyère, 1973.

17 *Journal des Combattants*, 1.IV.1948, p. 1, col. 1-2.

18 *Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947*, t. 1, Bruxelles, Ministère des Affaires économiques. Institut national de Statistique, 1949, p. 159.

d'implication dépendait souvent du parcours de l'individu, de la somme d'épreuves traversées. Environ 20 % des ex-soldats de 14-18 n'éprouvèrent jamais le besoin de figurer dans de telles sociétés. Le contingent des indifférents oscillait de 30 à 35 % chez les acteurs de la 'campagne des dix-huit jours' : le laps de temps passé sous les drapeaux en service actif avait été trop bref pour engendrer une (re)mobilisation intense. En revanche, le ciment identitaire avait eu l'occasion, en cinq ans, de sceller la communauté des prisonniers de guerre où l'on retrouvait à peu près les taux d'affiliation rencontrés durant l'entre-deux-guerres. Le phénomène d'adhésion était encore plus accentué parmi les prisonniers politiques. Ensuite, toutes ces forces demeuraient dispersées dans bon nombre de groupements ou de fédérations.

## ***II. Les anciens combattants, une grande famille très divisée***

Les facteurs de fragmentation de la vie associative des anciens combattants étaient multiples. Se manifestait en premier lieu une césure générationnelle. Initiateurs du mouvement combattant et des premières conquêtes sociales, les ex-soldats d'Albert Ier avaient été formés à la dure. Ils avaient tendance à considérer de haut les jeunots de 1940, qui, de leur avis, s'impliquaient peu, avaient tendance à s'imaginer que les oiseaux allaient leur tomber tout cuits dans la bouche et qui, eux, n'avaient 'tenu' que dix-huit jours.... Plus que la fracture en deux classes d'âge, le mouvement combattant pâtissait d'un élément éminemment subjectif : l'émergence de hiérarchies nouvelles fondées sur les mérites (réels ou supposés) au combat. En gros, dans la génération de 14-18, le modèle à admirer, c'était le 'vainqueur de l'Yser'. Ce n'était certes pas le prisonnier de guerre, perçu au mieux comme un malchanceux<sup>19</sup>. C'était encore moins le 'planqué' de l'arrière ou - horreur - l' 'interné de Hollande'<sup>20</sup>.

Vingt ans après, la règle du jeu avait bien changé. La rapidité des opérations militaires n'avait pas été propice à la levée d'une moisson de héros. C'étaient désormais la Résistance et les prisonniers de guerre qui occupaient le haut du pavé. Les forces belges de Grande-Bretagne (communément appelées la 'brigade Piron') jouissaient également de l'estime générale, mais comme leurs troupes n'avaient jamais été très étoffées, leur part

19 La Fédération nationale des Prisonniers de Guerre (FNPG), dont les bases furent jetées au camp de Parchim (Allemagne) avant d'être instituée définitivement à Bruxelles le 19 janvier 1919 sous le nom de Ligue nationale des Militaires ex-prisonniers de Guerre, dut lutter une bonne dizaine d'années pour arracher une loi assimilant la 'captivité' au 'front' pour les pensions d'invalidités. A l'ombre des grandes associations, elle rassemblait à peine 10.390 membres en 1939. Environ 45 % des ex-prisonniers de guerre ne s'y affilièrent jamais.

20 407 officiers ainsi que 33.064 sous-officiers et soldats passèrent aux Pays-Bas au moment de la chute d'Anvers et y furent internés, neutralité oblige. Sur ce sujet, consulter : L. NAMET, *La chute d'Anvers et l'internement des soldats belges en Hollande*, Bruges, s.d.; O. BUYSE, *Une expérience d'éducation professionnelle et sociale des masses. Les Ecoles du Travail pour soldats belges internés en Hollande (1914-1918)*, Bruxelles, s.d.



- Les 'PG', héros... ou victimes ?  
(*Libres*, 16.III.1946, p. 1)

d'influence dans la société d'après-guerre leur fut très chichement mesurée. Quant aux 'PG', ils passaient beaucoup plus pour des victimes que pour des héros<sup>21</sup>.

Intervenait également parmi les facteurs de dispersion différents stimuli sociaux, politiques ou linguistiques. Prenons l'exemple de la Fédération nationale des Combattants, qui en vint à former en peu de temps - mais pas mal de convulsions - "le plus

21 La FNPG dut déployer toutes les ressources de la dialectique pour convaincre ses affiliés qu'ils étaient, à leur façon, des résistants. Ainsi, dans *Libres* du 2.II.1946, p. 4, col. 6-7, on peut lire : "(...) Le prisonnier de guerre a été le premier résistant à l'ennemi et avant que le prisonnier politique connaisse l'horreur des camps de concentration, il eut l'honneur de prendre contact avec les compagnies disciplinaires pour refus de travail ou tentative d'évasion...".

important et le plus calme des groupements”<sup>22</sup>. Lorsqu’elle naquit en février 1919, cette association présentait un profil beaucoup plus ‘social’ que ‘national’. La majorité des démobilisés de fraîche date qui la composaient se trouvaient alors fort désargentés et ceci expliquait cela. Connaissant une poussée de fièvre démocratique, la FNC avait exclu de ses rangs les officiers. Refoulés, ceux-ci mirent sur pied une Association des Officiers de la Campagne 1914-1918 (AOC). Issus pour la plupart de la bonne bourgeoisie et quelquefois de l’aristocratie, les cadres de notre armée s’y sentirent si bien, entre gens du même milieu, qu’ils refusèrent de se fondre dans la Fédération lorsque cette dernière mit un bémol à ses élans égalitaires. Premier schisme.

Soucieux de recruter à la base plutôt qu’au sommet, les dirigeants de la FNC avaient décidé de se positionner dans une stricte neutralité philosophique. Or, ce faisant, ils effarouchèrent certains chrétiens de stricte obédience (et de tempérament nettement conservateur) qui n’entendaient pas se perdre dans une organisation où ils figureraient au coude à coude avec des mal pensants. On assista donc à l’institution d’une Confédération des Combattants catholiques (CCC). Deuxième schisme, vite suivi d’un troisième. Comme la FNC, en ses vertes années, semblait beaucoup plus tournée vers des préoccupations sociales stricto sensu que travaillée par une volonté de rénovation nationale<sup>23</sup>, elle vit se dresser contre elle les bouillants belgicistes de l’Association nationale des Combattants (ANC). La Fédération avait été animée à l’origine par une équipe de francophones bruxellois; ceux-ci ne purent empêcher l’apparition et la percée, à leurs côtés, des *Vlaamse Oud Strijders* (VOS) lesquels s’attelèrent avec des bonheurs divers et sur une base exclusivement linguistique à la défense des ex-soldats flamands commandés (et humiliés ?) dans les tranchées par des officiers francophones<sup>24</sup>.

Les mois et les saisons s’écoulant, les instances officielles ayant répondu à une partie de ses attentes, la FNC se résolut à mettre de l’eau dans son vin tandis que s’éteignaient les plus virulents de ses rivaux. Las, le doux conformisme tricolore où elle se complut désormais fit s’éloigner d’elle les plus radicaux des pacifistes laïcs; ils rallièrent les drapeaux des Anciens Combattants socialistes, les ACS. Dissidence mineure qui ne l’aurait peut-être pas empêchée de conquérir, à la longue, un monopole de fait si, d’une part, les ‘*Vossen*’ n’avaient pas persisté dans leur splendide isolement linguistique et si, d’autre part, elle avait pu percevoir en temps opportun une modification dans les demandes de sa clientèle potentielle. Par principe, la FNC n’avait pas voulu s’enquérir

22 *Septembre*, 1.VI.1947, p. 1, col. 3.

23 Elle se préoccupait beaucoup plus vers 1919-1920 d’obtenir la ‘Dotation du Combattant’, somme forfaitaire de 10.000 francs qu’aurait dû idéalement recevoir chaque démobilisé.

24 On recensait très exactement 42.779 *VOS-sen* en 1939. Pour connaître leur histoire, on pourra utiliser, avec précaution, l’ouvrage de GUIDO PROVOOST, *De Vossen.. 60 jaar Verbond van Vlaamse Oudstrijders. 1919-1979*, Bruxelles, VOS, 1979.

du curriculum vitae de ses membres, estimant, à l'instar d'un de ses présidents, "qu'aucun de nous n'a choisi sa place [dans l'armée de campagne]; tous nous avons été là où on nous avait placés"<sup>25</sup>. En conséquence de quoi elle avait accueilli les plus humbles des troupiers, fussent-ils des 'riz-pain-sel' ou des 'internés de Hollande'. D'aucuns lui avaient amèrement reproché ce 'laxisme'.

Les critiques se firent plus dures au déclin des années vingt. A ce moment, le gros des revendications matérielles étant acquis, certains envisagèrent d'assigner au mouvement combattant une fonction de défense des valeurs morales et patriotiques. Les tensions linguistico-communautaires ne faiblissaient pas et l'élection inopinée d'Auguste Borms, symbole de l'activisme flamingant à Anvers, en décembre 1928, semblait un défi au sens commun des patriotes belges. La création puis le développement à partir de cette année 1928 d'une Union des Fraternelles de l'Armée de Campagne (UFAC) correspondait à une attente. Articulée sur la base des fraternelles régimentaires, l'UFAC aspirait à s'ériger en mouvement unique comme la *British Legion* y était parvenue outre-Manche. A la veille du centenaire de l'indépendance, ses appels avaient rencontré un écho indéniable. Vers 1930, l'Union prétendait avoir attiré 35.000 adhérents, contre 65.000 à la Fédération. Au fil des années trente, elle se plaça progressivement dans le sillage de la droite extrême sous la houlette de son président, le colonel Louis Louvau<sup>26</sup>, et de son secrétaire, le major BEM Roger le Sergent d'Hendecourt<sup>27</sup>.

Mais l'UFAC ne constituait qu'une réponse partielle à la réaction élitaire qui se manifestait parmi les vétérans. Une autre association, les Hommes de l'Avant, jugeait insuffisant le tri opéré au sein des fraternelles. Ces intégristes du mouvement combattant firent pression auprès des autorités pour que l'on distingue désormais d'une manière particulière "les 120.000 braves qui, de 1914 à 1918, [ont été] en contact direct et constant avec l'ennemi". Ils entendaient en finir avec le "nivellement ridicule" qui avait déclenché "une course aux distinctions honorifiques"<sup>28</sup> pour l'unique gloire de "mercenaires (...) profiteurs du Trésor Public"<sup>29</sup>. Au commencement des années trente, les instances

---

<sup>25</sup> *Journal des Combattants*, 15.II.1949, p. 1, col. 3-4-5.

<sup>26</sup> Louis Louvau (1879-1967) assumait la présidence de l'UFAC à partir de décembre 1933. Il passait pour servir d'intermédiaire entre Paul Hoornaert, chef de la Légion nationale, et l'état-major de l'armée. Quoique ouvertement fascisante, la Légion nationale savait être appréciée dans le corps des officiers pour ses vertus patriotiques et sa vigilance envers les subversifs de tout acabit. Après la Seconde Guerre mondiale, Louvau continua à présider l'UFAC.

<sup>27</sup> Né en 1882, cet administrateur de sociétés était également connu pour ses liens avec la droite belgiciste. Il figurait parmi les administrateurs de l'officine anticommuniste Action et Civilisation.

<sup>28</sup> Citations extraites de *Ce que nous voulons - Fédération Nationale des Croix du Feu*, Bruxelles, 1936. L'inspiration était française : des Croix de Feu s'agitèrent beaucoup Outre-Quévrain sous l'impulsion d'un certain Maurice d'Hartoy puis du colonel de la Rocque. Cfr à ce propos JACQUES NOBECOURT, *Le colonel de la Rocque 1885-1946 ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996.

<sup>29</sup> Les Croix du Feu s'en prirent régulièrement aux dirigeants des associations rivales, ce qui ne contribua pas à améliorer les relations...

ministérielles se mirent avec attention à leur écoute : leurs états d'âme ne coûtaient pas grand-chose aux finances de l'Etat.

Le 14 mai 1932, on instaura donc une 'carte du Feu' que l'on distribua en premier lieu à ceux qui avaient accompli douze mois de service dans une série d'unités déterminées, connues pour leur valeur. On procéda par après à la création de l'insigne 'Croix du Feu'<sup>30</sup>. A la réflexion, le délai fatidique fut ramené à neuf mois pour ceux qui avaient participé à la guerre de mouvement ou qui avaient été "capturés dans des conditions honorables"<sup>31</sup>. Il n'empêche... La nébuleuse 'AC' venait de se voir offrir un cadeau empoisonné. Pour le citoyen moyen, étranger à la problématique, un point resta acquis :

"Croix du Feu = Combattant. Pas de Croix du Feu = Embusqué"<sup>32</sup>. Afin de compléter leur succès, les promoteurs de l'opération, guidés par l'avocat Edouard-Lucien Cox, transformèrent leur petite société en une Fédération nationale des Croix du Feu (octobre 1933), espérant attirer tous les titulaires de la distinction honorifique. Chemin faisant, ils accusèrent la FNC de n'être qu'une "Fédération de Non Combattants"... et se barricadèrent dans leur statut de braves dûment authentifiés. S'inscrivant dans cette tendance (ou cette dérive ?), une phalange de super-héros prétendit faire mieux avec la Croix de Gloire. Pour accéder à la société de ces Elus, il était nécessaire d'arborer au revers du veston huit chevrons de front, attestant de la sorte une présence de 48 mois en première ligne...<sup>33</sup>.

La Seconde Guerre mondiale plongea dans la léthargie tous ces groupes<sup>34</sup>. On aurait pu croire qu'elle aurait du même coup élagué un arbre décidément bien touffu. Il n'en fut rien, car elle sécréta de nouvelles hiérarchies et donc de nouvelles associations. Certes, les *Vlaamse Oud Strijders*, suivant une pente fatale, se fourvoyèrent dans la collaboration avec l'occupant; épurés, ils eurent les reins brisés<sup>35</sup> et disparurent de la scène. Quant au reste...

30 L'insigne - une croix de Malte chargée en cœur d'une "vision de mort" (sic) - était réservé uniquement aux porteurs de la Carte du Feu. Il fut créé par arrêté royal du 27 avril 1933 (*Recueil illustré des Ordres de chevalerie et décorations belges de 1830 à 1963*, Bruxelles, 5<sup>e</sup> éd., s.d.).

31 *Recueil illustré des Ordres de chevalerie...*, p. 112.

32 *L'Invalide Belge*, 25.VI.1933, p. 1, col. 4.

33 *L'Invalide Belge*, 1.X.1933, p. 2, col. 3. Mentionnons enfin, pour mémoire, l'existence en 1938-1939 d'une Légion d'Acier. Elle prétendait regrouper les braves qui pouvaient prouver qu'ils avaient combattu à l'arme blanche. On ne se bouscula guère, semble-t-il, au portillon des 'légionnaires d'Acier' car on en vint à admettre des vétérans des guerres coloniales et de la campagne du... Mexique (achevée en 1867). On peut consulter à ce propos *Le Lion Belgique* du 9.VII.1939.

34 En 1939, figuraient à la Confédération nationale des Anciens Combattants de Belgique : la FNC (80.470 membres); les VOS (42.777 membres); l'UFAC (39.143 membres); la Fédération nationale des Croix du Feu (29.320 membres); les ACS (14.200 membres); etc..., etc...

35 Les VOS aidèrent sous l'occupation au recrutement d'une milice auxiliaire de l'occupant (JAN VINCKX, *Vlaanderen in uniform 1940-1945*, t. 2, Anvers, Etnika, 1981, et DAVID LITTLEJOHN, *Foreign Legions of the third Reich*, t. 2, San Jose, Bender, 1981). Ils se reconstituèrent dès 1945 sous l'appellation de *Nieuwe VOS* sans parvenir à renouer avec la faveur du public (*Annexes au Moniteur belge* du 7.VII.1945, p. 889).

La FNC avait survécu au conflit, tournant au ralenti et se consacrant à des oeuvres de solidarité sociale. Plusieurs de ses dirigeants se flattaient d'avoir appartenu à la Résistance. Sa branche jeune, la Fédération nationale des Associations d'Enfants de Combattants, avait même servi de matrice à différentes actions patriotiques, dont les manifestations du 11 novembre 1940<sup>36</sup>. La guerre, comme chacun sait, est un malheur universel mais en l'occurrence elle avait le mérite de lui amener du sang neuf. Ses dirigeants le comprirent rapidement. C'est pourquoi, la Libération venue, ils multiplièrent les invites aux soldats de mai 40, aux anciens de la Brigade Piron, aux prisonniers de guerre, aux résistants. De fait, la vénérable Fédération enregistra une hausse de ses effectifs dans l'immédiat après-guerre<sup>37</sup>. Hélas, en divers milieux, on restait sourd à ses avances<sup>38</sup>. Car on ne se reconnaissait pas en elle.

Les prisonniers de guerre de longue durée estimaient avoir des demandes sociales spécifiques qu'elle aurait été incapable de formuler, étant toujours entre les mains de la génération de 14-18. Or, les 'PG' étaient désormais assez nombreux pour former un groupe de pression opérant avec efficacité sur le terrain. Leur sens de la solidarité leur permit de coloniser en l'espace de quelques mois l'humble Fédération nationale des Prisonniers de Guerre. Surmontant leurs divisions, jeunes et anciens parvinrent à édifier au cours du mois de septembre 1947 une organisation unitaire, la Fédération nationale des Anciens Prisonniers de Guerre<sup>39</sup>. Dès lors, le 'peuple des barbelés' vécut en parallèle avec la FNC, et pas toujours en bon voisinage. Celle-ci dut s'en faire une raison : "Il apparaît depuis un certain temps déjà que, ne tenant aucun compte des expériences souvent décevantes de leurs anciens de 14-18, ceux de 40-45 recommencent la stérile et funeste éclosion d'associations et de groupements aussi nombreux que disparates. Et Dieu sait si les circonstances particulières de cette guerre qui vient à peine de finir permettront une dispersion des activités peut-être même... atomique. (...) N'ai-je pas lu dans un journal de la capitale, récemment, que les prisonniers politiques numérotés de 64.200 à 70.000 venaient de constituer leur amicale !"<sup>40</sup>

Dans le monde de la Résistance, un phénomène similaire était observé. A peine l'ennemi avait-il tourné les talons que les dissensions éclataient au grand jour. Quoi d'étonnant ? Les projets de société s'avéraient par trop divergents entre les formations 'de gauche'

36 RAOUL DERIVIERE, *11 novembre. Les AEC. Un clandestin. Cone. 1930 - 1940 - 1945*, Bruxelles, s.d. [1945].

37 78.440 affiliés en 1940, 92.663 en 1944, 149.295 en 1945, 182.394 en 1946 (*Journal des Combattants*, VIII.1946, p. 2, col. 4).

38 A l'automne 1945, 60 % des membres de la section liégeoise de la FNC avaient participé comme militaires à la Première Guerre mondiale et 37 % à la Seconde. En outre, 3 % affirmaient avoir appartenu à la Résistance (*Le Grognaard*, XI.1945, p. 1, col. 2).

39 La FNAPG résultait du rapprochement de la FNPG, de l'Union des Prisonniers de Guerre et de la Fédération nationale des Combattants Anciens Prisonniers (*Le Prisonnier de Guerre*, 15.VII.1947, p. 1, col. 3-4 et *Guide de l'Amitié des anciens prisonniers de guerre. Edité par la Fédération nationale des Anciens Prisonniers*, s.d. [1951], p. 84).

40 *Journal des Combattants*, IX.1945, p. 2, col. 2.

et celles 'de droite'. Si elles avaient combattu - avec des nuances - le même enfer, elles entendaient construire leur propre paradis. A vrai dire, durant les premiers jours de la Libération, c'étaient plutôt les éléments progressistes qui donnaient le ton. La présence des communistes et de leurs compagnons de route s'y faisaient sentir. Le gouvernement Pierlot, revenant de Londres, entendait les marginaliser sans tarder. Il y parvint dès octobre-novembre 1944 en procédant au désarmement des groupes paramilitaires. Le Front de l'Indépendance, noyauté par le PCB, voulut opposer à ce projet une "marche sur Bruxelles" exigeant du même coup la mise en place d'un "gouvernement de large concentration démocratique"<sup>41</sup>. La suite de l'histoire est connue. L'épreuve de force s'acheva sous les tirs de la gendarmerie et sur la dispersion en catastrophe des manifestants, lesquels comptèrent quelques blessés dans leurs rangs. La Résistance - une certaine Résistance, où le rouge se dissimulait à peine sous le tricolore - venait de rater l'occasion de renforcer sa présence au sein de l'appareil d'Etat, sinon à en pénétrer le cœur.

Les principales associations d'ex-résistants (on en recensait une bonne dizaine vers 1946-1947, sans compter les sous-groupes et les amicales) n'eurent plus qu'à camper sur leurs positions, jalouses de leur passé et cultivant leurs réseaux de sociabilité. L'émergence de la Question royale, couplée à l'éclatement de la Guerre froide rendit leur existence amère. Lorsqu'une société se mêlait de prendre position, elle subissait des tensions internes, voire des dissidences. Nous nous en tiendrons à l'un ou l'autre exemple.

L'Union des Fraternelles de l'Armée secrète (UFAS), héritière directe de l'Armée secrète du temps de guerre, dut ainsi enregistrer la naissance d'une Fédération nationale de l'Armée secrète belge démobilisée (FNASBD). Celle-ci éprouvait moins la nostalgie de l'état militaire que celle-là et se montrait plus nuancée dans ses élans vis-à-vis du Souverain<sup>42</sup>. De même, le Front de l'Indépendance, décidément trop communiste au goût de certains de ses affiliés, connut à partir de 1948 un schisme avec l'apparition d'un Front national belge de l'Indépendance<sup>43</sup>. Guerre froide oblige...

Les projets de société différaient tant entre les ailes marchantes de la Résistance qu'une confrontation directe ne relevait pas du domaine de l'absurde. Afin de prévenir toute dérive qui aurait abouti à jeter l'un contre l'autre les compagnons de lutte de la veille, un délégué de l'Armée secrète réussit à arracher lors d'une assemblée générale de l'Union nationale de la Résistance<sup>44</sup> un ordre du jour par lequel les groupes associés

41 JOSÉ GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944*, Bruxelles, Labor, 1992, p. 429.

42 Sur la Fédération nationale de l'Armée secrète belge démobilisée, voir *Annexes au Moniteur belge*, Actes n° 1138-1139, 25.XI.1944, p. 452-454 et *Brochure de la Fédération Nationale de l'Armée Secrète Belge Démobilisée*, s.l.n.d. (coll. Fr. Balace).

43 FRANCIS BALACE & COLETTE DUPONT, *op. cit.*, p. 164 et suiv.

44 L'Union nationale des Groupes de Résistance avait été instituée en novembre 1944 "pour sauvegarder le prestige et les intérêts moraux et matériels de tous ceux qui ont milité dans la Résistance" (*Journal des Combattants*, XI.1944, p. 4, col. 6).

s'interdisaient de participer en corps à des manifestations susceptibles de devenir violentes (19 juin 1945). Ils s'engageaient en outre à se respecter mutuellement. Ce modus vivendi épargnait au pays de voir les patriotes des diverses obédiences s'affronter dans les rues, les armes à la main, comme cela se pratiquait en Grèce à la même époque.

Les prisonniers politiques, perçus à la fois comme des héros et des martyrs, n'échappèrent pas au fatal émiettement. En septembre 1946, encouragés par les ministres Jean Terfve (Parti communiste de Belgique) et Adrien Van den Branden de Reeth (de tendance udéliste), ils s'étaient structurés en une Confédération nationale des Prisonniers politiques et des Ayants Droit (CNPPA)<sup>45</sup>. Celle-ci s'était donné pour tâche essentielle "de maintenir l'esprit du patriotisme et de civisme consacré par le sacrifice de ses membres, de coopérer au développement de l'esprit national..."<sup>46</sup>. Malgré ces bonnes dispositions, les gens de droite ne tardèrent pas à la soupçonner d'être soumise à la gauche crypto-communiste. Bien qu'ils ne rassemblaient qu'un cinquième des affiliés de la Confédération, les communistes y occupaient en effet des positions stratégiques intéressantes, notamment au niveau des amicales des camps. Déjà ébranlée par l'affaire Rousset qui mettait en lumière l'existence d'un système concentrationnaire en URSS, la CNPPA vécut des moments pénibles au lendemain de l'affaire royale. Une délégation de prisonniers politiques était intervenue au cours de la nuit du 30 au 31 juillet 1950 auprès du roi Léopold afin de débloquer une situation qui risquait de dégénérer. A tort ou à raison, beaucoup la créditèrent de l'effacement<sup>47</sup> politique du souverain. Les léopoldistes, furieux, la quittèrent avec fracas pour se regrouper en une Amicale des Prisonniers politiques royalistes (22 août 1950). L'année suivante, la Confédération se disloquait pour de bon. Plusieurs de ses fédérations régionales étaient accusées d'incivisme communiste<sup>48</sup>. Alors que ses régionales continuaient à fonctionner de manière autonome sous un intitulé collectif dépourvu de direction véritable, on vit poindre une Union belge des Prisonniers politiques et Ayants Droit de la Résistance (UBPPADR)<sup>49</sup>, une Fédération nationale belge des Prisonniers politiques et Ayants Droit (FNBPPAD)<sup>50</sup> tandis que se réactivait l'Union nationale des Prisonniers politiques rescapés des Bagnes allemands (UNPPRBA)<sup>51</sup>, vieille rivale de la CNPPA... Cette dernière ne parvint à reconstituer son unité qu'en 1957. Jusque-là, on devine la perplexité du citoyen moyen devant cette avalanche de sigles et de groupes nés pour se contrarier. L'éclosion de sociétés patriotiques se poursuivit longtemps encore et elle revêtit parfois

45 *Annexes au Moniteur belge*, Acte n° 2266, 28.IX.1946, p. 1123.

46 *Idem*, p. 1125.

47 JEAN DUVIEUSART, *La question royale. Crise et dénouement : juin, juillet, août 1950*, Bruxelles, CRISP, 1975, p. 110-111; PAUL THEUNISSEN, *1950, le dénouement de la Question royale. Cinq mois qui ébranlèrent la Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1986, p. 132-137; JULES GÉRARD-LIBOIS & JOSÉ GOTOVITCH, *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, Pol-His, 1991, p. 287-302.

48 Le quotidien socialiste *La Wallonie* accusait par exemple le 24 mars 1954 la régionale bruxelloise d'être "farci de crypto-communistes".

49 *Annales parlementaires. Chambre des Représentants*, Séance du 5.VI.1962, p. 18.

50 *Annexes au Moniteur belge*, Acte n° 2811, 1.X.1955, p. 1234.

51 *Annexes au Moniteur belge*, Acte n° 1692, 4.VIII.1945, p. 1083.

un caractère... surprenant <sup>52</sup>.

Mais il faut relativiser. Vis-à-vis du monde extérieur, le ciment identitaire du mouvement combattant l'emportait sur les germes de dissension. Ses diverses composantes et ses individualités se reconnaissaient finalement un état d'âme commun lié à la participation, bon gré mal gré, à une aventure hors des normes communes.

### **III. Esprit (combattant), es-tu là ?**

Concept unificateur, cet état d'esprit bien réel s'avérait aussi malaisé à définir qu'à transmettre vers la société civile ou les générations montantes. Complexe et fluctuant, éminemment subjectif, il variait en fonction de la somme d'épreuves traversées. Si ses frontières devenaient vagues, il ne s'en fondait pas moins sur un fort sentiment d'appartenance à une élite morale et civique. Elite, certes, mais qui était contrainte de jouer des coudes pour se voir reconnaître une place (la première ?) dans une Cité décidément en proie aux maux du siècle, la hiérarchie militaire des années de combat ne se greffant qu'avec peine, ou pas du tout, sur la hiérarchie économique-sociale du temps de paix .

Au fond, hormis un sens plus ou moins accentué de la solidarité communautaire (ce qu'on a appelé le "socialisme de la tranchée" ou la "fraternité du Feu"), c'était un moralisme honnête - et assez court - qui s'exprimait chez leurs porte-parole attirés lorsqu'ils ne remuaient pas de revendications sociales. Moralisme les inclinant à la prédication civique. Moralisme les incitant à dire le bon et le moins bon, en toute innocence et bonne conscience. Leur passé exemplaire - les instances officielles n'avaient-elles pas coutume de leur demander de 'porter témoignage' par leur présence dans les cérémonies publiques ? - leur en donnait le droit. De fait, durant les hostilités, autorités et médias avaient tant répété à ces gens qu'ils étaient des héros qu'un certain nombre d'entre eux avait fini par le croire. D'abord parce que c'était très valorisant, ensuite parce que cette opinion contribuait à étayer leur statut, à affirmer leurs droits dans la société d'après-guerre. Un adepte des théories freudiennes aurait sans doute décelé dans l' 'esprit combattant' une banale tentative de rééquilibrage psychique d'une communauté marquée plus spécialement par le conflit. Le moralisme, souvent lié à un 'complexe de supériorité' dirigé contre ceux qui étaient demeurés dans leurs pantoufles (caractéristique surtout des combattants de 14-18), servait à justifier l'engagement de cette collectivité en lui donnant un sens. Admettre que la guerre ne lui avait rien apporté aurait abouti à lui faire toucher du doigt l'absurdité de cet engagement et, qui sait, par-delà, de l'existence... <sup>53</sup>.

52 Epinglons l'existence d'un Bloc national des Bafoués, qui ne prétendait pas défendre les intérêts moraux des maris trompés mais bien ceux des patriotes frustrés pour quelque raison que ce soit, d'une Union intercommunale des Vrais Patriotes belges des 9 Provinces de 1830, etc..., etc...

53 ANTOINE PROST, *Les anciens combattants 1914-1940*, Paris, Gallimard-Julliard, 1977, p. 182 et suiv., explique très bien le cheminement de ce processus mental.

On trouvait également dans l'éthique véhiculée par cet 'esprit combattant' des échos assourdis des antiques conceptions augustiniennes relatives à la rédemption par la souffrance, fruits d'une imprégnation chrétienne tenace<sup>54</sup>. Les cyniques, de leur côté, auraient fait observer que la tonalité moralisatrice de ces discours s'accroissait au fur et à mesure que le rayonnement de leurs auteurs se réduisait dans la société civile. Ils auraient ajouté qu'après tout cette rhétorique n'avait rien de bien original, qu'elle appartenait au bagage de la morale universelle distillée dans les collèges, dans les athénées... Enfin, les mêmes cyniques se seraient délectés en soulignant que les plus belles évocations des souffrances passées servaient d'ordinaire à introduire ou à justifier des revendications matérielles bien concrètes, à conforter des rentes de situation point trop déplaisantes<sup>55</sup>.

Au total, l' 'esprit combattant' fonctionnait essentiellement à usage interne. S'il parvenait à servir vaille que vaille de coagulant identitaire, il s'exportait peu en dehors de cette communauté, étant difficilement compréhensible par les non-initiés. La jeunesse était invitée à admirer ces témoins/acteurs de la tragédie mais elle peinait parfois à se retrouver dans leurs discours. L'exclusivisme inconscient que professait le mouvement combattant en matière de patriotisme en arrivait à dérouter les meilleures volontés de ce côté. Ce n'est qu'en prenant de l'âge, en constatant que leurs rangs commençaient à s'éclaircir que les 'anciens' essayèrent de transmettre le flambeau aux nouvelles générations. Ils le firent un peu maladroitement et presque comme à regret. Les plus pointus des militants du mouvement combattant n'en étaient-ils pas arrivés à se considérer comme seuls habilités à parler au nom de la Belgique<sup>56</sup> ? Mais de quelle Belgique s'agissait-il ?

---

54 La sécularisation de ces vieux thèmes chrétiens était parfois très relative. On découvre sans peine dans la presse bien-pensante de beaux morceaux de littérature à ce propos. Ainsi, par exemple, dans *Ceux de Demain ! (Organe des familles et des amis des prisonniers, édité par l'aumônerie des Prisonniers de guerre et de leurs familles)* de décembre 1944, p. 1, col. 1-2, on peut lire : "(...) La guerre n'a pas fait que des ruines, elle a donné le jour à une élite. (...) C'est par milliers que, dès leur retour, nos prisonniers viendront grossir les rangs de cette aristocratie nouvelle...". Et de conseiller aux 'PG' cette prière, pour les inciter à la patience : "Seigneur Jésus (...) je renouvelle ce soir l'offrande de ma captivité. J'accepte ces privations, ces misères, ces humiliations (...) en réparation de mes fautes personnelles et des fautes de mon pays. Je les accepte encore afin d'obtenir de votre miséricorde votre protection sur ceux que j'aime, un prompt retour au foyer, mais d'abord et avant tout le redressement de ma Patrie...".

55 Pour *L'Action wallonne* du 15.VI.1938, p. 3, col. 1, "(...) Les anciens combattants ont parfois une mentalité d'aveugles-nés qui les pousse à nier le danger, aussi visible soit-il. Il est quelques-uns de ces rats d'associations, associations dont nous faisons d'ailleurs encore partie, qui ne rêvent que décorations, petites manifestations de sympathie, deux millièmes de ces histoires que personne n'écoute tellement chacun est absorbé par le désir de raconter la sienne, etc... Ajoutez-y la recherche de petits resquillages financiers : rentes de ceci, exemption de cela, réduction ici ou là et vous aurez un tableau assez complet de certains - pas tous, loin de là - milieux d'anciens...".

56 Ce sentiment ne s'éteignit pas avec la génération de la Grande Guerre. En 1994, dans le journal des prisonniers politiques, on pouvait encore lire cette affirmation, qui ponctuaient un rejet absolu de toute forme d'amnistie pour les inciviques de 1940-1945: "(...) Nous sommes d'autant plus catégoriques sur cette position que nous, associations patriotiques, sommes les seules à représenter nos milliers de compagnons qui ont défendu au prix de dures souffrances et souvent de leur vie les libertés garanties par notre constitution (...) et qu'en conséquence, nous sommes les seules à pouvoir émettre des avis valables au sujet de ce problème..." (*L'Effort*, IX-X.1994, p. 3).

**IV. Patrie... Patries...**

L'esprit combattant, nul ne le contestera, se nourrissait d'un sentiment patriotique aussi vigoureux dans son expression (théorique) que classique dans sa forme. Sauf dans les cercles d'ex-combattants flamingants, cette patrie si souvent affirmée ne pouvait être que la Belgique une et indivisible, telle qu'elle s'était constituée à la suite de la révolution de 1830, et telle qu'elle était sortie, victorieuse, de l'épreuve du feu, en 1914-1918. C'était pour elle que l'on s'était battu. C'était pour elle que des dizaines de milliers d'hommes étaient morts.



- 14-18, une re-naissance nationale ?  
(Coll. SOMA-CEGES)

Si elle avait cessé d'exister, à quoi tout cela aurait-il servi ? Raisonement simple qui se perpétua car il avait le mérite de reposer sur le fait que la Belgique avait figuré à deux reprises dans le camp des puissances victorieuses...

Aux heures glorieuses de 1918-1919, ce patriotisme exacerbé savait à l'occasion s'exprimer de manière brutale. Les chefs d'une organisation de droite, l'Association nationale des Combattants, ne recommandaient-ils pas à leurs adhérents de "faire sauter les chapeaux de ceux qui ne se sont [s'étaient] pas découverts devant l'emblème national car c'est l'âme d'un pays pour lequel nous nous sommes faits casser la figure"<sup>57</sup> ?

Dans la presse combattante, les invocations patriotiques se traduisaient plutôt par des effets de style dérivant en droite ligne des humanités gréco-latines : Polybe et Tacite auraient reconnu leurs enfants dans ceux qui s'essayaient à la défense et à l'illustration de la Nation Belge. L'antiquité classique avait d'ailleurs servi de modèle au rituel civique ainsi qu'aux monuments nés de la Première Guerre mondiale et prolongés à la suite de la Seconde : victoires ailées tendant une couronne de lauriers (ou la palme du martyr, selon les circonstances), poilus de bronze figés dans une attitude de défi ou d'agonie, flamme sacrée brûlant 'éternellement' sur le tombeau du Soldat inconnu<sup>58</sup>, retraites aux flambeaux<sup>59</sup>, etc..., etc...

Quant aux cadres du mouvement combattant, ils pouvaient puiser à volonté dans l'histoire de Belgique concoctée par Henri Pirenne, et ils ne s'en privèrent pas<sup>60</sup>. Pour eux, 14-18 puis, avec des nuances 40-45, servaient en quelque sorte de couronnement à une histoire venue du fond des âges, d'Ambiorix à Léopold III ou à Baudouin Ier. Cette approche hyper-traditionnelle de l'Etat-nation Belge était éminemment francophone. Est-il besoin de préciser que les dirigeants des grandes associations patriotiques ne s'en apercevaient pas, imitant en cela ce bon Monsieur Jourdain qui, s'adressant à sa domesticité, faisait de la prose... sans le savoir ?

---

57 *Le Combattant*, 20.V.1919, p. 3, col. 3.

58 Le Soldat inconnu belge, imité de ce que l'on avait réalisé en France le 11 novembre 1920, fait l'objet d'un 'culte' civique depuis le 11 novembre 1922, date de sa (ré)inhumation au pied de la colonne du Congrès, à Bruxelles.

59 C'est suite à une initiative du directeur du *Journal des Combattants*, J.L. Martin, qu'en 1928 la FNC faisait venir pour la première fois des flambeaux allumés des points extrêmes de nos frontières jusqu'à la tombe du "Grand Frère anonyme". En 1945, une section de l'Armée de la Libération eut l'idée de concevoir la 'veillée du maquis' : les ex-résistants devaient organiser un 'grand feu' sur les plaines de parachutage; le hullement des sirènes d'usines, le klaxon des voitures étaient censés accompagner la cérémonie. Ce rituel ne parvint pas vraiment à s'implanter... (H. FRENAY-CID, *Nouvelles coutumes militaires*, Bruxelles, La Nation, 1952).

60 Sur la fortune du 'pirennisme' durant l'entre-deux-guerres, cfr HERVÉ HASQUIN, *Historiographie et politique en Belgique*, Bruxelles-Charleroi, ULB-IJD, 1996, p. 78-87.

La prépondérance de l'élément francophone s'explique aisément. Durant l'entre-deux-guerres, la plupart des cadres du mouvement combattant appartenaient aux classes moyennes - membres des professions libérales, avocats, enseignants - gens sachant tenir une plume ou capables de défendre une cause. On relevait très peu d'industriels ou de militaires de carrière, si ce n'est à l'Union des Fraternelles de l'Armée de Campagne, et encore moins d'ouvriers. La majorité de ces dirigeants étaient nés entre 1885 et 1895. Or, à cette époque, lorsqu'il s'agissait d'accéder à un certain 'rang' dans la société, la connaissance de la langue française était indispensable. Le conformisme social joua naturellement à plein dans des organisations qui, hormis les 'Vossen', se flattaient d'incarner l'unité nationale. La situation aurait pu être différente avec la génération de 40, la communauté flamande ayant alors progressé dans le sens de son émancipation socio-culturelle. Or, ce ne fut pas le cas. A cause de la politique menée par l'occupant, le poids symbolique des francophones l'emporta à nouveau à la Libération sur celui des néerlandophones. Les prisonniers de guerre de longue durée n'étaient-ils pas des 'Wallons' ? Et, en forçant un peu la réalité, la Résistance ne relevait-elle pas d'un phénomène beaucoup plus largement francophone que néerlandophone <sup>61</sup> ? En conséquence de quoi, à la tête des formations d'anciens combattants ou d'ex-résistants, on s'exprimait plutôt dans la langue de Voltaire que dans celle de Vondel.

Malheureusement pour la sérénité existentielle de ces dirigeants, la Belgique n'était pas un Etat unilingue français et l'entre-deux-guerres avait précisément enregistré l'émergence progressive de la Flandre sur les plans culturel, économique et politique. Les 'différends linguistiques' se multiplièrent au long des années vingt, de la si contestée loi 'von Bissing' relative à l'emploi des langues dans les administrations publiques à la néerlandisation totale de l'université de Gand. A chaque fois, les 'anciens' se sentaient mal à l'aise car ces remous perturbaient leur vision aussi irénique que monolithique de la Nation belge. D'où un désarroi certain. Le patriotisme cocardier né au lendemain de l'armistice n'avait été qu'un feu de paille. Les groupes qui avaient essayé de le perpétuer se recrutaient pour l'essentiel dans l'opinion d'expression française et ne pesaient pas lourd dans la société politique. Un hebdomadaire bruxellois très répandu qui avait nourri en 1918-1919 de forts sentiments belgicistes en vint très vite à avouer sa désillusion à ses lecteurs : "(...) La Belgique a très peu d'esprit public; elle a à peine le sentiment de l'unité... Elle a le culte de l'honneur, assurément, mais cet honneur ne fut que jusqu'à un certain point lié à l'idée de patrie : ce fut surtout l'honneur d'honnêtes gens dont

61 Sur ce point très délicat, voir ETIENNE VERHOEYEN, *La Belgique occupée. De l'an 40 à la Libération*, Bruxelles, 1994, p. 330 et suiv. Une étude récente (PATRICK TEMMERMAN & BERT BOECKX, *Deportatie en verzet. Een eerste globale statistische analyse op basis van de erkenningsdossiers Politieke Gevangenen. Onderzoek uitgevoerd in het kader van een project van het Fonds van Kollektief Fundamenteel Onderzoek. Deel 2*, Bruxelles, 1995) fournit à ce propos quelques indications complémentaires. Ainsi, la surreprésentation de l'élément francophone dans la Résistance du nord du pays y apparaît de manière flagrante.

*Une patrie d'anciens combattants ?*

des bandits voulaient faire leurs complices...”<sup>62</sup>. Si la puissante Fédération nationale des Combattants ne s'inquiétait pas trop dans l'immédiat, d'autres se montraient moins patients. L'Association nationale des Combattants du Front (ANCF), très minoritaire mais très remuante vers 1926, avait voulu se doter d'une milice, la Garde du Drapeau. Equipée de gourdins, elle était chargée d'arracher les couvre-chefs de ceux qui ne se découvraient pas assez vite au passage des emblèmes nationaux. De plus, elle se proposait de surveiller de près “les forcenés qui ont traîné nos trois couleurs dans la boue”<sup>63</sup>.

Avant la Seconde Guerre mondiale, tous ces milieux avaient tendance à accuser les politiciens d'être les principaux responsables de la dégradation de l'esprit public. Le vieil antiparlementarisme populaire se renforçait de la conviction que les représentants de la Nation avaient mal géré un conflit qu'ils n'avaient d'ailleurs pas su prévoir, qu'ils étaient demeurés ‘planqués’ loin de l'Yser et de ses dangers et qu'ils avaient semé la zizanie chez ceux qui, autrement, seraient restés “unis comme au front”. Le mépris envers la politique politicienne allait d'autant plus de soi que les listes déposées par les ‘vétérans’ n'avaient jamais rencontré qu'un succès d'estime aux législatives<sup>64</sup>. Sans doute venaient-elles un peu tard. En 1919 déjà, la société belge était suffisamment ‘pilarisée’ entre les trois familles politiques traditionnelles pour ne laisser que des miettes du corps électoral à de nouveaux venus. Seuls les nationalistes flamands (et leur descendance) furent en mesure de se tailler une place durable au parlement. Encore étaient-ils rarement éloignés de la nébuleuse chrétienne... Pas plus en 1919 qu'après 1945, les sociétés patriotiques ne faisaient le poids face aux réseaux associatifs développés par les catholiques, les socialistes, les libéraux.

C'était essentiellement la base du mouvement combattant qui pestait avec le plus d'ardeur contre les errances incompréhensibles du ‘pays légal’. On pouvait y entendre des propos épicés: “Ces politiciens ! Rien ne les émeut, si ce n'est la crainte de perdre leur siège. Les combattants ont parlé de présenter des candidats aux élections ? Ça a électrisé toute la bande (...). Politiciens et partis politiques, fruits de la mesquinerie et de

62 *Pourquoi Pas ?*, 26.IX.1919, p. 659.

63 *La Belgique Ardente*, I.1925, p. 6, col. 2. Le torchon brûlait fréquemment entre l'ANCF et la sage FNC, celle-ci considérant celle-là comme une «bande d'illuminés louchant vers le fascisme» (*Journal des Combattants*, 27.V.1923, p. 4, col. 1).

64 Un premier Parti des Combattants s'était présenté aux législatives de novembre 1919 sur base d'un programme nettement orienté à gauche. En s'appuyant sur les sections bruxelloises de la FNC, il avait recueilli 19.075 suffrages dans l'arrondissement de Bruxelles, expédiant deux des siens à la Chambre. Un second Parti des Combattants s'était manifesté au printemps 1939 après qu'un ex-activiste flamand condamné autrefois pour incivisme ait été nommé à l'Académie flamande de Médecine. Avec 10.630 voix récoltées dans la capitale, il avait obtenu un seul élu aux législatives du 2 avril 1939.

l'ambition, quand vous relèguera-t-on dans un musée d'antiquités ?”<sup>65</sup>. Cette antipathie tenace survécut au dernier conflit mondial, mais à cette époque elle s'était atténuée dans de notables proportions. Hormis l'une ou l'autre manifestation violente à proximité de la rue de la Loi, le principe de la démocratie parlementaire n'était plus mis en cause. La colère des 'anciens' se traduisait alors d'ordinaire par des gestes symboliques - et inoffensifs - comme l'organisation du 'Vivant Reproche' à l'entrée du Palais de la Nation<sup>66</sup> ou par de longues tirades vibrantes d'indignation (mais tout aussi inoffensives) dans leur presse corporative.

En fait, c'était bel et bien au cœur des années trente que leur antiparlementarisme avait connu son point d'orgue. Les assemblées législatives semblaient alors impuissantes face à la crise économique et surtout face à la crise de confiance des classes moyennes envers le régime. Les tensions communautaires, de plus en plus perceptibles, ébrançaient le mythe de l'unité nationale. Au mois de juin 1932, les chefs de l'Union des Fraternelles de l'Armée de Campagne avaient déjà été confrontés au “péril flamingant” au cours d'un de leurs rassemblements, à Anvers. On y avait copieusement hué le défilé des fraternelles et des coups y avaient été échangés.

La mise sur pied au printemps 1935 d'un ministère d'union nationale que semblait dominer la gauche et la dévaluation qui s'en suivit plongèrent la petite et la moyenne bourgeoisie dans les transes. Comme ils en étaient issus, bon nombre de responsables du mouvement combattant partagèrent ce grand trouble. Une partie d'entre eux en vint à se montrer sensible aux appels du pied de la droite extrême. Si la FNC se contentait de mêler récriminations et exhortations au civisme comme elle avait coutume de le faire depuis longtemps, l'UFAC et sa jeune branche, la Confédération des Fraternelles d'Après-Guerre (COFAG), subissaient manifestement l'attraction des idées d'ordre et d'autorité<sup>67</sup>. Les convulsions sociales de juin-juillet 1936 la poussèrent à réclamer un changement radical d'orientation politique.

La Fédération nationale des Croix du Feu, ultra-élitaire et habituée à faire montre d'un patriotisme intransigeant ne tarda pas à rejoindre l'UFAC et la COFAG dans

65 *Journal des Combattants*, 19.X.1919, p. 1, col. 1. Les responsables du mouvement combattant savaient bien entendu mettre de l'eau dans leur vin et nouer d'utiles relations avec le personnel politique en place. Des liens privilégiés furent noués à certains moments - et notamment en 1939 - avec le parti libéral, au fond très belgiciste et très francophone.

66 Au printemps 1947, le gouvernement, échaudé par une démonstration violente des prisonniers de guerre aux portes du Parlement, s'était opposé à une seconde manifestation placée sous les auspices de la FNC. Cette dernière s'était inclinée, la rage au cœur. En guise de représailles, elle avait décidé d'assurer en permanence une garde au drapeau devant les Chambres, sections locales par sections locales, pour faire honte aux députés et sénateurs oublieux de leurs promesses. Le 'Vivant Reproche' s'étendit sur plusieurs mois, à la joie des caricaturistes.

67 Dès février 1935, la COFAG se montra attirée par la perspective d'une 'dictature royale', qu'elle qualifiait de « formule idéale qui ne fait plus trembler que les lâches et les utopistes » (*L'Union*, 1.II.1935, p. 1, col. 1).

leurs conclusions. Tous ces groupements ne craignirent pas de s'aboucher avec les éléments fascisants de la Légion nationale (où les vétérans de 14-18 étaient nombreux) ainsi qu'avec le jeune mouvement rexiste pour tenter une démonstration de force à l'occasion des commémorations de la bataille de l'Yser, le 25 octobre 1936. Les 'comploteurs' escomptaient faire tomber le gouvernement Van Zeeland pour le remplacer par une équipe issue de la droite conservatrice. Comme on le sait aujourd'hui, la gourmandise rexiste fit avorter le projet. Plutôt que de se contenter de l'un ou l'autre strapontin ministériel, le chef de Rex préféra faire monter les enchères en s'associant avec les nationalistes flamands du VNV. Il ne réussit qu'à provoquer l'indignation... et le retrait des patriotes belges, le VNV n'étant à leurs yeux qu'une version actualisée de l'"aktivisme flamboche"<sup>68</sup>. Les Croix du Feu persistèrent toutefois dans leurs contacts avec Rex. Mal leur en pris. Malgré toutes leurs précautions, le caractère incertain de la ligne politique 'degrellienne' ne leur apporta jamais que des ennuis, le tout s'achevant en 1937 sur une dissidence de belle facture<sup>69</sup>.

Tous les 'anciens' ne s'étaient évidemment pas mis à jouer aux conspirateurs. La FNC n'avait pas été dans le secret des dieux et des fraternelles régimentaires s'étaient toujours montrées si réticentes à l'idée du coup de balai qu'elles suscitaient parfois la colère des vrais fascistes de la Légion nationale : "Il n'y a rien à attendre de l'UFAC. Son comité directeur est bien intentionné, mais dès qu'il veut prendre position, il est désavoué par les conseils d'administration de quantité de fraternelles. Ceux-ci poussent des cris d'effroi devant la nécessité de dictature qu'ils prétendent distinguer."<sup>70</sup> Bref, à la veille du dernier conflit mondial, le mouvement combattant se sentait passablement désemparé. Il s'était révélé tout aussi impuissant à consolider l'entente des Belges par des méthodes pacifiques qu'à opérer une réforme musclée du régime. Il n'était même pas parvenu à empêcher l'amnistie des inciviques, votée au Parlement durant l'été 1937...

## ***V. Les bornes d'un patriotisme***

Le second après-guerre n'assura pas, c'est certain, le renouvellement de nos structures politiques. On se contenta de repeindre la façade au goût du jour, introduisant des éléments qui avaient leur importance (sécurité sociale, conseil d'Etat...) mais qui ne modifiaient pas fondamentalement le système. Dans les cercles conservateurs, on se mit à invoquer avec ferveur la déesse liberté - peut-être pour faire oublier que l'on avait naguère exigé avec trop d'insistance l'ordre dans la Cité - et l'on découvrit que démocratie pouvait parfaitement rimer avec patrie, pourvu que l'une et l'autre demeurent sages. La patrie en question restait par ailleurs inchangée dans le chef de ses élites. Francophones. L'occupation les avait malmenées mais la défaite de l'Allemagne hitlérienne avait égale-

68 Sur le 'complot' du 25 octobre 1936, voir WALTER DE BOCK, *L'extrême droite et l'Etat*, Berchem-Bruxelles, EPO, 1981, p. 11-57 et MAURICE DE WILDE, *L'Ordre Nouveau*, Paris-Gembloux, Duculot, 1984, p. 43.

69 Celle de l'Union nationale des Croix de Feu (UNCDF) de Valmy-Stassart, centrée sur Charleroi et Bruxelles.

70 *Légion Nationale*, 1.VI.1935, p. 1, col. 1-2.

ment été celle d'une *Vlaamse Beweging* fourvoyée dans la collaboration. Dans les cercles patriotiques, on espérait que la page était tournée à ce niveau et que le flamingantisme avait rejoint le nazisme au tombeau.

La destruction par dynamitage de la Tour de l'Yser <sup>71</sup>, lieu de mémoire par excellence du nationalisme flamand, ne suscita pas de pleurs hypocrites à la FNC. Si on y déplora du bout des lèvres cet "acte de violence toujours regrettable", la tour abattue d'une si virile manière n'était après tout qu'"un monument imposant et dominateur d'inspiration racique exclusive" <sup>72</sup>. Sa chute n'évoquait-elle pas la mort du vieil ennemi 'aktiviste' ? Un coup de tonnerre inopiné était cependant venu perturber cette douce sérénité. Jusque-là, le wallingantisme n'avait pas beaucoup fait parler de lui. Dépourvu des structures stabilisatrices du *Vlaamse Beweging* et donc beaucoup plus faible que ce dernier, il avait traversé de longues années de vaches maigres, le patriotisme belge suffisant amplement à une Wallonie qui fondait ses certitudes sur la suprématie de la langue française et sur la puissance de son industrie lourde. Au sortir de la guerre, les autorités le tenaient beaucoup plus pour semi-folklorique que menaçant. Elles furent stupéfaites lorsqu'elles apprirent les résultats des délibérations du Congrès national wallon qui s'était tenu à Liège les 20 et 21 octobre 1945 <sup>73</sup>. Une majorité relative s'y était dégagée en faveur d'un rattachement de la Wallonie à la France <sup>74</sup> lors d'un vote dit 'sentimental'. Mais l'adhésion finale du Congrès à la notion de fédéralisme avait apaisé les craintes et l'on s'était hâté d'attribuer ce geste à une séquelle, parmi d'autres, de l'occupation. Tout bien réfléchi, l'attitude des congressistes pouvait être comprise par les patriotes belges de stricte observance: "(...) De ces deux votes, le premier, seul, était dangereux. C'eut été l'affirmation de l'existence d'un vrai séparatisme wallon, mais il fut mitigé par un vote plus modéré, qui n'était dicté que par l'exigence de réformes nécessaires. (...) Sachons être objectifs et nous tenir loin du mouvement des passions. Il y a un problème wallon. Il existe un mouvement wallon... Ne jugeons pas sur des paroles qui ne suivent pas toujours les actes." <sup>75</sup>.

71 Dans la nuit du 15 au 16 mars 1946. Le dossier de cet acte éminemment politique a été abordé dans l'étude de WILLY MOONS, *Het taboe van Vlaanderen. Veertig jaar na de aanslag*, Anvers/Weesp, Standaard Uitgeverij, 1986.

72 *Journal des Combattants*, IV.1946, p. 1, col. 1-2.

73 La FNC en était d'abord restée muette tandis que la Fédération nationale des Prisonniers de Guerre avait sonné l'alerte: "(...) On reste confondu devant ce vote alors que la guerre vient à peine de finir et que des milliers de soldats et de déportés, tant flamands que wallons, ont payé de leur vie leur amour de la Patrie commune. Les vrais Wallons, qui sont aussi de vrais Belges, auront à cœur de laver cet affront fait à leur patriotisme, n'en doutons pas..." (*La Voix du Prisonnier*, 1.XI.1945, p. 2, col. 1-2).

74 PHILIPPE RAXHON, *Histoire du congrès wallon de 1945. Un avenir politique pour la Wallonie*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1995.

75 *La Voix du Prisonnier*, 1.XI.1945, p. 3, col. 2. Il faudra attendre 1947 pour que la FNC découvre à son tour qu'il existait "des griefs wallons dans plus d'un domaine". Elle se prit à soupirer: "(...) si les tenants du fédéralisme parvenaient à convaincre chacun que nul danger n'existe d'une dislocation que nous estimons à peu près certaine si l'on franchit une première étape, il serait sans doute très aisé de s'entendre..." (*Journal des Combattants*, 1.VI.1947, p. 2, col. 1).

En général, les organes de presse patriotiques manifestaient un degré de compréhension (un peu) plus important vis-à-vis du 'problème' wallon de la 'question' flamande. D'abord parce qu'ils partageaient avec les militants wallons un certain nombre de rejets communs, de l'anti-flamingantisme à la germanophobie. Ensuite parce que les wallingants, par filiation idéologique, inscrivaient après 1945 leur action dans les idéaux de la Résistance. Enfin - et surtout - parce que leur pression semblait plus conjoncturelle, moins structurée - donc moins dangereuse - que celle du mouvement flamand. Il est symptomatique de constater que les anciens combattants et les ex-résistants gagnés à la cause autonomiste dans le sud du pays ne purent constituer une organisation significative, l'Association wallonne des Anciens Combattants, qu'à la fin de l'année 1956<sup>76</sup>. Jusque-là, ils avaient figuré sans états d'âme particuliers qui au sein de la FNC, qui parmi les Croix de Feu. Les formations qui, dans les années trente, avaient prétendu incarner leurs aspirations, n'avaient jamais dépassé le stade du groupuscule... La dernière guerre mondiale apporta, il est vrai, quelques arguments aux tenants de l'identité wallonne...

Au bout du compte, ce fut le mouvement flamand qui occasionna le plus d'angoisses existentielles à la 'belgitude'. On le croyait trépassé. Il n'était qu'enchaîné provisoirement. Après la conclusion de la Question royale, toute une frange de la famille catholique flamande, orpheline du roi Léopold, se sentit grugée par cette Wallonie rouge et laïque qui, bien que minoritaire dans l'Etat, venait d'imposer sa volonté. Ralliée un temps à l'unitarisme, cette Flandre bien-pensante rêva à nouveau de se forger un destin propre. Elle se mit à multiplier les signaux pour ramener au bercail ceux de ses enfants qui s'étaient égarés dans la collaboration. Aux vertus chrétiennes de charité et de pardon s'ajoutait le sens bien compris des intérêts électoraux : la clientèle du défunt VNV restait bonne à prendre, au contraire de celle de Rex, volatilisée depuis belle lurette. A cette nouvelle donne politique (occultée un temps par la 'guerre scolaire' de 1954-1958) s'ajouta le net décollage économique du nord du pays. Simultanément, le tissu industriel wallon se désagrègeait au rythme de l'essoufflement puis de la fermeture des charbonnages. Tandis que la Flandre marchait d'un pas accéléré vers la troisième révolution industrielle, la Wallonie s'enfonçait doucement dans une crise structurelle de vaste amplitude, peinant de plus en plus à étayer et à irriguer la Belgique francophone. Ces mutations capitales, encore amplifiées par la distanciation démographique que connaissaient les deux grandes communautés linguistiques du pays, ne furent pas perçues dans les associations patriotiques. Pour ces dernières, le temps avait cessé de couler en 14-18 ou en 40-45<sup>77</sup>.

76 L'Association wallonne des Anciens Combattants doit beaucoup aux initiatives de Victor Van Michel. Elle prit la forme d'une asbl en janvier 1957, intégrant les anciens de 'Wallonie libre' clandestine et de 'Sambre et Meuse' ainsi que l'Amicale wallonne des Anciens Combattants. On pourra consulter à ce propos : S. JAMINON, *Victor Van Michel et le Parti d'Unité Wallonne. Vingt ans d'action (1944-1964)*, Liège, mémoire de licence, Université de Liège, 1987, p. 204-212.

77 Il en allait évidemment de même pour leurs adversaires, ex-rexistes ou ex-VNV. La lecture des hebdomadaires à prétention satirique *Pan* et *Het Pallieterke* des années 50-60 est, à ce titre, édifiante. Le second titre, devenu proche du *Vlaams Blok*, poursuit la tradition...

Une patrie d'anciens combattants ?



- Les prisonniers de guerre wallons restent en Allemagne... Mais où sont les Flamands ?  
(*Le Gaulois*, 8.III.1947, p. 1)

Las, alors que débutaient les années soixante, une autre société cherchait à naître. Une 'jeune Flandre', totalement éduquée en néerlandais, récusait ses élites francophones traditionnelles et disposait à présent des moyens pour arracher sa place au soleil. Revinrent à l'avant-plan les 'querelles linguistiques', voiles commodes de divergences communautaires plus profondes. Deux 'marches flamandes' sur Bruxelles (11 octobre 1961, 14 octobre 1962), visant à empêcher l'extension de la 'tache d'huile' francophone à partir de la capitale furent révélatrices du malaise. Elles déclenchèrent parmi les organisations d'anciens combattants une tempête d'ordres du jour au ton comminatoire.

Ainsi, dans sa séance du 27 septembre 1962, le Conseil national des Anciens Combattants de Belgique, tout en affirmant "respecter tous les droits constitutionnels, y compris celui de la manifestation paisible et sans armes" disait ne pouvoir admettre "la carence d'une autorité légale qui n'userait pas de son droit d'interdiction dès qu'elle aurait la certitude que des troubles pourraient mettre en danger la vie ou les biens des citoyens"<sup>78</sup>. Le conseil d'administration de la FNC, répondant "au vœu de son conseil général groupant des délégués flamands et wallons représentant les deux générations du feu"<sup>79</sup> insistait quant à lui sur "son attachement absolu à la liberté linguistique de chaque citoyen, garantie par la Constitution belge et la Charte des Droits de l'Homme". Il condamnait, comme on le devine, "avec la plus grande énergie" la négation de ce principe "pour une politique qui mène le pays à la dislocation".

Les marches flamandes eurent bien lieu, réunissant plusieurs dizaines de milliers de participants. Les formations belgicistes voulurent y répondre par un rassemblement de masse, encore plus important que ceux qu'elles avaient été capables d'organiser jadis et naguère<sup>80</sup>. La FNC entreprit de soutenir le vaste 'Rendez-vous des Belges' qu'ambitionnait de réunir dans la capitale le Mouvement pour l'Unité du Pays. Porté sur les fonts baptismaux en mai 1962 par l'UFAC de Louvain et les Croix de Feu, le MUP<sup>81</sup> prétendait chapeauter 65 associations et être en mesure de transmettre ses directives à "300.000 familles"<sup>82</sup>. Les plus optimistes de ses membres tablaient sur une présence d'un demi-million de citoyens en colère. C'est alors que le Comité d'Action nationale pour l'Unité du Pays et la Liberté linguistique (CAN) s'en mêla. Né dans les cercles francophones de Flandre, le CAN était farouchement opposé au clichage 'définitif' de la frontière linguistique et attaché aux droits du père de famille pour le choix de

<sup>78</sup> *Le Soir*, 6.X.1962, p. 2, col. 4.

<sup>79</sup> *Journal des Combattants*, 20.X.1962, p. 1, col. 3-4-5.

<sup>80</sup> Par exemple en novembre 1948, à Mons, contre la non-exécution de Boveroulle et de Surin, rexistes condamnés à mort pour crimes de guerre, ou en septembre 1952, dans la capitale, contre la grâce accordée à De Bodt, bourreau de Breendonk, ainsi qu'à l'ex-colonel Van Coppenolle.

<sup>81</sup> Sur le Mouvement pour l'Unité du Pays et les organisations unitaristes des années soixante, voir "Positions et mouvements en faveur de l'unité belge", in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°191, 22.III.1963.

<sup>82</sup> *Journal des Combattants*, 20.II.1963, p. 1, col. 1-2.

la langue d'enseignement. Recourant volontiers à un style musclé pour défendre ses opinions, il n'hésita pas à jeter des ponts en direction des néo-libéraux du Parti de la Liberté et du Progrès et de la droite traditionaliste. La timide FNC subodora dès lors dans le 'Rendez-vous des Belges' une manœuvre politicienne téléguidée par le PLP pour ébranler la coalition sociale-chrétienne - socialiste alors au pouvoir. Fidèle à son "pas de politique !" de toujours, elle préféra se désister, privant de la sorte le rassemblement de ses gros bataillons. D'autres associations l'imitèrent. De violentes pluies s'ajoutant à ces rétractions, la manifestation se conclut sur un fiasco : au lieu du demi-million de personnes attendues, 11500 seulement furent dénombrées par la police ce 31 mars 1963. Les organisateurs, dépités, en avaient malgré tout compté 50.000<sup>83</sup>. On était bien loin du fleuve humain espéré.

31 mars 1963. On peut dire qu'à partir de cette date, les sociétés patriotiques commencèrent à se marginaliser dans la vie publique. Elles conservèrent assurément des relais utiles pour assurer la défense de leurs intérêts corporatifs. On les vit défiler à maintes reprises derrière le drapeau tricolore, "Flamands et Wallons unis". Leurs congrès retentirent encore d'appels au civisme chantant les vertus de l'unité nationale et de l'entente des Belges. Mais elles furent impuissantes à empêcher l'Etat de se régionaliser d'abord, de se fédéraliser ensuite, de réformes institutionnelles en réformes institutionnelles. Leur groupe de pression n'avait plus vraiment accès aux antichambres du pouvoir réel. Et elles n'eurent plus qu'à vieillir doucement...

## VI. "Décidément, tout se déglingue"<sup>84</sup>

En un demi-siècle, sous la pression de forces centrifuges insinuées pour l'essentiel au cœur de l'appareil politique flamand, la 'Belgique de papa', Etat-nation unitaire, s'éteignit<sup>85</sup> en enfantant un Etat fédéral à la destinée vacillante. Une mort sans souffrance ni convulsions excessives, mais qui désolait un mouvement combattant aux rangs éclaircis, articulé désormais sur la génération de la dernière guerre mondiale.

A la FNC, à l'UFAC, chez les prisonniers politiques, chez les prisonniers de guerre, en somme un peu partout, on se posait des questions sur le devenir du pays. Ainsi à la FNC : "(...) A Marche-les-Dames, au cours d'une messe magnifique concélébrée par les deux aumôniers des Commandos, devant une très nombreuse assemblée de personnalités et une pléiade de drapeaux, le Padre francophone au cours d'une vibrante homélie rappelle les principes du civisme et du patriotisme. (...) Mais il prêche des convertis

83 Un quart de siècle plus tard, les responsables du 'Rendez-vous des Belges' avaient réduit leurs prétentions en avançant le chiffre de 40.000 participants (*Unité et Liberté*, IX-X.1987, p. 1, col. 1-2).

84 *Belgique d'Abord*, I-II.1989, p. 3, col. 1-2-3-4.

85 JEAN STENGERS, "La déconstruction de l'Etat-nation: le cas belge", in *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 50, IV-VI.1996, p. 41.

car cette foule à qui il s'adresse est une foule d'anciens, il n'y a hélas pas de jeunes pour l'entendre (...). Et l'on se demande avec anxiété la raison du manque de motivation, voire même du désintéressement (sic) total des jeunes pour l'histoire de leur pays. Ils n'en connaissent rien. (...) C'est à la fois aberrant et bouleversant..."<sup>86</sup>.

Parfois, le doute s'insinuait, et avec lui une forme de désespoir : "Que le découragement nous envahisse parfois lorsque nous constatons la vanité de nos efforts pour préserver l'unité nationale, pourquoi le dissimuler ? Ce découragement s'est mué en tristesse quand nous avons vu, non sans dégoût, les faces réjouies des parlementaires de l'actuelle coalition présenter à leurs partis respectifs et à l'opinion publique les sinistres accords dits 'de la Saint-Michel' consacrant une avancée quasi-irréversible d'un faux fédéralisme dual et centrifuge... Alors, tout naturellement et une fois de plus, nous avons pensé que c'était sans doute définitivement fichu"<sup>87</sup>.

Lorsqu'on entreprend de comparer les articles de fond de la presse combattante de ces dernières décennies avec ceux produits à la fin de l'entre-deux-guerres dans ces mêmes périodiques, on ne peut qu'être frappé par leur similitude. Sentiments d'échec. Sentiments d'impuissance. Angoisses des lendemains. On pourrait réutiliser presque textuellement le constat formulé voici une soixantaine d'années par un rédacteur anonyme de *La Gazette de Liège* : "Pauvres chers anciens combattants ! (...) Egarés dans la Cité contemporaine qu'ils n'ont pas su conquérir, ils y prennent de plus en plus figure de demi-soldes, alternant les proclamations héroïques et l'humble sollicitation de quelques faveurs médiocres: 'A bas Borms ! Et merci pour le quart de tarif sur les trains !'"<sup>88</sup>. D'autres observateurs du mouvement combattant se montrèrent encore plus féroces...<sup>89</sup>. Manifestement, les habitués des sociétés patriotiques, chantres conscients - ou témoins passifs - de la 'belgitude' n'ont pas vraiment compris les causes de leur échec.

La guerre les avait plongés dans des conditions d'existence a-normales. La paix rétablie, un certain nombre d'entre eux peinèrent à retrouver leurs marques dans la société civile. Sans le percevoir toujours, ils avaient accédé au statut du héros "revenu de la guerre, et qui n'est pas encore revenu d'en être revenu"<sup>90</sup>. Statut inconmode, mais qui comportait au moins quelques avantages : un petit 'plus' sur le plan social, qu'il s'agisse de réparations, de gratifications ou, plus simplement, de ces menus 'signes' de reconnaissances symboliques, toujours agréables aux humbles... et aux autres. Statut particulier qui,

<sup>86</sup> *Journal des Combattants*, III.1991, p. 3, col. 1-2-3.

<sup>87</sup> *Contact patriotique* (Organe de l'Amicale des Vétérans du roi Léopold III), XI.1992, p. 4, col. 1.

<sup>88</sup> *La Gazette de Liège*, 15.VI.1937.

<sup>89</sup> A l'extrême droite, l'écrivain-journaliste Robert Poulet se montra féroce à son égard dans son pamphlet *La révolution est à droite* (Paris, Denoël et Steele, 1934). Il qualifiait ses membres de "puceaux déniaisés" dont les efforts n'avaient tendu qu'à enfermer leur "illumination dans des poncifs littéraires" (p. 91).

<sup>90</sup> *L'Action wallonne*, 15.VIII.1938, p. 3, col. 6.

encadré, nourri dans et par une structure associative spécifique, contribua à les tourner vers un passé cristallisé sur les moments les plus intenses de leur existence. La Belgique, leur Belgique, était celle de 1914-1918, ou de 1940-1945. Ils ne furent pas à même d'appréhender le grand basculement de la décennie 1960-1970, lorsque l'entité Flandre se mit à supplanter la Belgique francophone dans les domaines socio-économiques<sup>91</sup> et entreprit de se constituer à son tour en État-nation.

Sans se risquer à jouer au devin - telle n'est pas la fonction de l'historien -, on peut supposer qu'une majorité d'anciens combattants et d'ex-résistants continuera à adhérer *usque ad mortem* à l'«identité» belge, fut-elle réduite à un cadre étatique sans consistance, voire à une simple expression symbolique<sup>92</sup>. À partir d'un certain âge, lorsqu'on a soutenu pendant plusieurs décennies une hiérarchie de valeurs bien déterminée, les remises en cause deviennent ardues.

Et puis, si la «nation belge» n'est plus, une «société belge» - société «citoyenne», pour reprendre le concept du moment - relève-t-elle vraiment de l'utopie ? Ou s'agit-il d'une nouvelle illusion ? L'avenir le dira.

Bientôt ?

---

\* Licencié en histoire de l'Université de Liège, ALAIN COLIGNON (1959) est assistant au CEGES. Auteur de différentes contributions sur la résistance, l'extrême droite et l'ethnologie wallonne, il prépare une thèse de doctorat sur les anciens combattants des deux guerres en Belgique francophone.

---

91 En 1957, 80 % des directeurs d'entreprises établies en Flandre utilisaient encore le français comme langue de relations. A partir de 1965, le nombre de fonctionnaires néerlandophones de haut rang atteignait puis dépassait celui des francophones. En 1966, le produit par habitant dépassait pour la première fois, en Flandre, celui de la Wallonie.. La parité au niveau des officiers supérieurs des deux communautés ne fut atteinte qu'en 1980. Révolution douce, hormis quelques bagarres spectaculaires mais périphériques, et silencieuse. (WILFRIED DEWACHTER, «L'identité dualiste de la société belge», in *Belgitude et crise de l'Etat belge*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1989, p. 133-145 et, du même auteur, «La Belgique d'aujourd'hui comme société politique», in *Belgique. La force de la désunion*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 105-142.

92 Les autorités régionales wallonnes ont cependant multiplié ces derniers temps les marques de sollicitude pour la Résistance et son héritage spirituel. Elles s'inscrivaient de la sorte dans un certain courant identitaire wallon, s'il faut en croire CHANTAL KESTELOOT, «La résistance: ciment d'une identité wallonne ?», in *La Résistance et les Européens du Nord*, t.1, Bruxelles, IHTP- CREHSGM, 1994, p. 406-418.